

**Axe 5** : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

**Sous-axe 5.3** : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

**Groupe thématique :**

**Action 49** : Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

## CONTEXTE

Après avoir subi un brusque effondrement dans les années 80, la population d'anguilles européennes a poursuivi son déclin et est aujourd'hui en danger critique d'extinction. L'espèce a bénéficié dès 2009 des premières mesures du plan national de gestion de l'anguille qui répond au règlement européen adopté en 2007. Le plan national de gestion de l'anguille, approuvé par la Commission européenne en février 2010, s'attaque aux diverses causes du déclin de l'anguille : circulation entravée du fait de nombreux aménagements en travers de cours d'eau et dans les marais, dégradation des habitats, pollution des eaux et des sédiments, pêche et braconnage. D'une manière plus générale, la transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux et des lagunes méditerranéennes sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines.

L'action 49 a été portée au plan d'action en octobre 2014. La désignation du pilote s'en est suivie, tandis qu'il était spécifié par celui-ci que le contenu de l'action serait défini par un comité d'experts. Leur mobilisation autour du pilotage de l'action a pu s'effectuer au second semestre 2015.

## OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'étude et la connaissance du fonctionnement de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, entre autres, pour accompagner la mise en œuvre du plan national de gestion de l'anguille.

Les lignes d'actions suivantes pourront être complétées dans les mois à venir :

- Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité (ouvrages, manœuvres) et des habitats aquatiques pour la piscifaune en marais côtiers : tour d'horizon des acteurs impliqués et des actions réalisées dans les divers territoires littoraux,
- mise en réseau d'actions de gestion intégrant le compartiment piscicole (gestion ou aménagement d'ouvrages, curage, restauration d'habitats, réserves de pêche, indicateurs de présence d'une espèce ou d'un stade).
- Inventaires des initiatives de recherche-action engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil.
- Mise au point et transfert d'une méthode de caractérisation des espaces de marais, sur des bases de connaissances existantes (géographiques et physiques). Analyse des données existantes et celles à lever pour mener à bien le projet de cartographie associé.
- Cartographie de ce potentiel à l'échelle nationale à l'horizon 2018.

Ces axes de travail doivent encore être structurés autour des acteurs susceptibles de contribuer à l'action 49 : gestionnaires et chercheurs.

***SPECIFICITES OUTRE-MER***

Les méthodologies d'inventaire, les études sur la transparence des ouvrages, l'analyse des caractéristiques des ouvrages (morpho, rugosité, franchissabilité, ouverture, débit, ...) peuvent être transférables. Peut-être moins les données scientifiques : à étudier !

***VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)***

Participe déjà à un réseau de suivi un certain nombre de structures et donc d'agents : techniciens rivière, animateurs SAGE, de sites Natura 2000, RNR, administrations (police de l'eau, CSP, ...), services techniques des communes, d'associations de propriétaires, d'environnementalistes, d'élus (président de syndicat, maire, ...), etc. : nécessité de maintenir un bon niveau d'information entre eux, mettre en place les outils de diffusion de l'état d'avancement de leurs travaux respectifs par un site web dédié, la création d'un forum et d'une lettre électronique périodique pour informer de l'évolution du projet, ... avant même de penser aux livrables ou à tout autre mode de communication (à compléter)

**PILOTE(S) ET PARTENAIRES**

*Cette action est mise en œuvre par le Forum des Marais Atlantiques avec l'appui de l'Onema et le Groupement d'intérêt scientifique sur les poissons amphihalins (GRISAM).*

**Pilote**

- Forum des Marais atlantiques  
Loïc Anras, Responsable de pôle, chargé de mission eau-environnement, hydrobiologiste, Docteur es sciences « chimie de l'eau et microbiologie ».
- Audrey Duriez, chargée de mission indicateurs, Ingénieure environnement

**Partenaires** Ils assurent un rôle de co-animation.

- GRISAM – IRSTEA  
Christian Rigaud, Ingénieur de recherche hydrobiologiste, spécialisé sur l'anguille en zones humides et bassins versants, Ingénieur GREF.
- ONEMA  
Pierre Caessteker, Chargé d'étude Plan de gestion en zones humides.
- Pôle relais Lagunes méditerranéennes  
Virginie Mauclert, Coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Nathalie Barré Chargée de mission PACA du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

**GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE**

Un groupe de travail dédié à l'action a été mis en place. Il est ouvert (membres additionnels possibles). Il est composé de la cellule d'animation ci-dessus, de collaborateur ONEMA (services centraux et départementaux), des animateurs de toutes les cellules des observatoires sur les poissons migrateurs des façades méditerranéenne, atlantique et de la Manche et mer du Nord (15 membres).

Une première réunion s'est déroulée le 7 septembre 2015, au cours de laquelle les contours généraux de l'action ont été dessinés avec l'aide des participants.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes interagit avec les membres du PLAGEPOMI porté par LA DREAL de bassin Rhône Alpes et plus particulièrement avec l'association MRM sur le volet de la remontée d'information.

**PLAN DE FINANCEMENT**

Dotation AFB : XXXX €

Bénéficiaire FMA : 25 000 €

Un budget allouable par le Pnamh est souhaité afin d'effectuer la mission d'ingénierie de projet : recherches et prises de contact, informations et formations, compilation des informations collectées, analyse et gestion de données, travaux géomatiques, cartographie. Un montant de 25 000 euros est souhaitable pour le FMA pour couvrir les 0,3 ETP nécessaires.

Comme inscrit dans sa convention avec l'AFB, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes participera au groupe de travail et animera le réseau des gestionnaires afin que ceux-ci transmettent au FMA les données relatives aux « ouvrages » existants dans les marais et zones humides de la façade méditerranéenne (Bilan en T3 2018).

**CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS**

Les lignes d'actions suivantes pourront être poursuivies dans les mois à venir :

- Inventaire des ouvrages des zones humides connectées à la mer, et des ouvrages rétro-littoraux principaux en marais (contribution au ROE)
- Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité (ouvrages, manœuvres) et des habitats aquatiques pour la piscifaune en marais côtiers : tour d'horizon des acteurs impliqués et des actions réalisées dans les divers territoires littoraux,
- mise en réseau d'actions de gestion intégrant le compartiment piscicole (gestion ou aménagement d'ouvrages, curage, restauration d'habitats, réserves de pêche, indicateurs de présence d'une espèce ou d'un stade).
- Inventaires des initiatives de recherche-action engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil.
- Mise au point et transfert d'une méthode de caractérisation des espaces de marais, sur des bases de connaissances existantes (géographiques et physiques). Analyse des données existantes et celles à lever pour mener à bien le projet de cartographie associé.
- Cartographie de ce potentiel à l'échelle nationale à l'horizon 2018.

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
-------------------------	-----------	---------------	------------------------

3<sup>ème</sup> **PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018**

**ACTION 49**

2018	Inventaire des ouvrages	En cours	Fichier SIG
	Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité et des habitats	En cours	Tableau d'inventaire
		A venir	Tableau d'inventaire
	Inventaires des initiatives de recherche-action	En cours	Tableau d'inventaire
	Mise en réseau d'actions de gestion	A venir	Rapport
Appui technique à la mise en œuvre de 2 formations des gestionnaires de lagunes méditerranéennes à la base de données ROE (formation réalisée par l'AFB)	A venir	3 <sup>ème</sup> Au moins une formation à réaliser (la 2 dépendant du nombre total d'inscrits sur les 2 régions PACA et Occitanie)	
2019	Mise au point et transfert d'une méthode de caractérisation des espaces de marais	A venir	Notice méthodologique
	Amorce de cartographie du potentiel piscicole à l'échelle nationale	A venir	Cartographie numérique

**OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT**

Il convient qu'un budget soit affecté à cette action en 2018 au FMA (gestion centrale du projet : 25 000 €) pour assurer les taches au projet : information et formations, démarchages et recherches d'informations, compilation des informations, analyse et gestion de données, travaux géomatiques, cartographie.

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :**

RIGAUD C., BARAN P. (2011). Amélioration de la transparence migratoire des ouvrages pour l'anguille européenne en phase de colonisation - Tour d'horizon des connaissances. Rapport Onema- Cemagref . 44 p.

**PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**

Les présents travaux d'inventaires étant « datés », il serait pertinent au-delà de 2018 de tenir à jour toutes nouvelles informations sur les initiatives locales qui concourent à l'action 49 et au plan anguille.